

## Libérons les salles de cinéma

Léo Bonneville

---

Numéro 67, décembre 1971

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/51494ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

### Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

### ISSN

0037-2412 (imprimé)

1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

### Citer cet article

Bonneville, L. (1971). Libérons les salles de cinéma. *Séquences*, (67), 2–3.

## *Libérons les salles de cinéma*

Récemment, un propriétaire d'une salle de cinéma, non loin de Montréal, rapportait sur les ondes quelques misères de son métier. Quand la vague de films érotiques — il n'y a pas longtemps — éclaboussait les écrans québécois, il avait renoncé à présenter des films de ce genre par respect pour sa clientèle. Mais les compagnies distributrices continuaient à lui envoyer régulièrement des boîtes métalliques plus inquiétantes que celle de Pandore. Il les refusait catégoriquement. Son obstination lui fit perdre de l'argent. Beaucoup d'argent. Toutefois, il tint le coup. Sa clientèle lui resta fidèle, appréciant les films de qualité qu'il lui offrait. Ainsi après de nombreux mois difficiles, il avouait que la situation était meilleure et que ses clients étaient toujours là. Autour de lui, il constata que des collègues, qui avaient savouré féroce­ment des films douteux, commençaient à tirer la langue...

Curieux retournement.

Ce fait authentique est à la fois encourageant et irritant.

Il est tout de même encourageant de savoir que des propriétaires de salles exigent une certaine qualité du produit présenté et respectent leur clientèle, même si le tiroir-caisse s'agite moins. Aussi n'est-il pas instructif de remarquer que la clientèle de notre propriétaire n'a pas boudé la salle de cinéma, appréciant les films qu'il savait leur choisir? Quel courage ne faut-il pas pour aller à contre-courant et affirmer des valeurs que plusieurs aujourd'hui semblent méconnaître? Ce propriétaire avouait ne rien regretter de sa conduite, se trouvant récompensé par la fidélité d'une clientèle jamais méprisée et toujours considérée. Cependant quel purgatoire n'a-t-il pas subi durant le déferlement des films érotiques qui n'ont pas grand chose à voir — en général — avec l'art cinématographique?

D'autre part, ce fait authentique est irritant. Comment se fait-il que de grosses compagnies imposent ainsi, à des proprié-

taires de salles dispersées à travers la province, des films qui leur répugnent? De quel droit ces grosses compagnies peuvent-elles obliger un propriétaire à présenter un film qu'il ne désire pas? On connaît le procédé. Le "package deal" contient n'importe quoi. Il est alors facile de glisser une marchandise susceptible — paraît-il — d'appâter la clientèle. Mais où est la liberté dans cela? Comment un propriétaire de salle peut-il se reconnaître affranchi, désaliéné devant une telle situation dont il est la victime? Comment peut-il sortir de cet étau? Le propriétaire a bien une salle de cinéma mais il n'a pas de films. Il faut bien qu'il s'approvisionne quelque part. Le voilà à la merci du distributeur — entendez les grosses compagnies — qui peut lui refiler ce qu'il veut sans vergogne. D'ailleurs la pratique est courante et l'exemple rapporté plus haut n'est pas unique.

Alors — et l'on voit à quel point le Québécois est encore colonisé — comment les propriétaires de salles peuvent-ils retrouver une certaine liberté? Comment peuvent-ils faire un choix sans pression comme sans pénalisation? Car il est facile pour une grosse compagnie de soumettre un propriétaire à un chantage éhonté. Au fond, c'est toujours l'argent qui résonne. Et un film peut représenter beaucoup d'argent... à escompter. "Propriétaire, attention. Je te tiens. Si tu ne passes pas tel film, je ne te passerai pas tel autre film. Et, en conséquence, tu resteras avec des films inodores, (incolores) et sans saveur".

Qui a le dernier mot dans cette histoire? Ne faut-il pas dénoncer cette pratique honteuse qui soumet le propriétaire de salles de cinéma pieds et poings liés à des puissants qui, finalement, contrôlent le marché du film au Québec? S'il faut des lois pour rendre les puissants à la raison (qu'ils semblent résolument avoir perdue), que le gouvernement s'empresse de les voter. En dernier lieu, c'est le peuple, consommateur de films, qui est le jouet des magnats du cinéma.

Oui, libérons les salles de cinéma.

Léo Bonneville